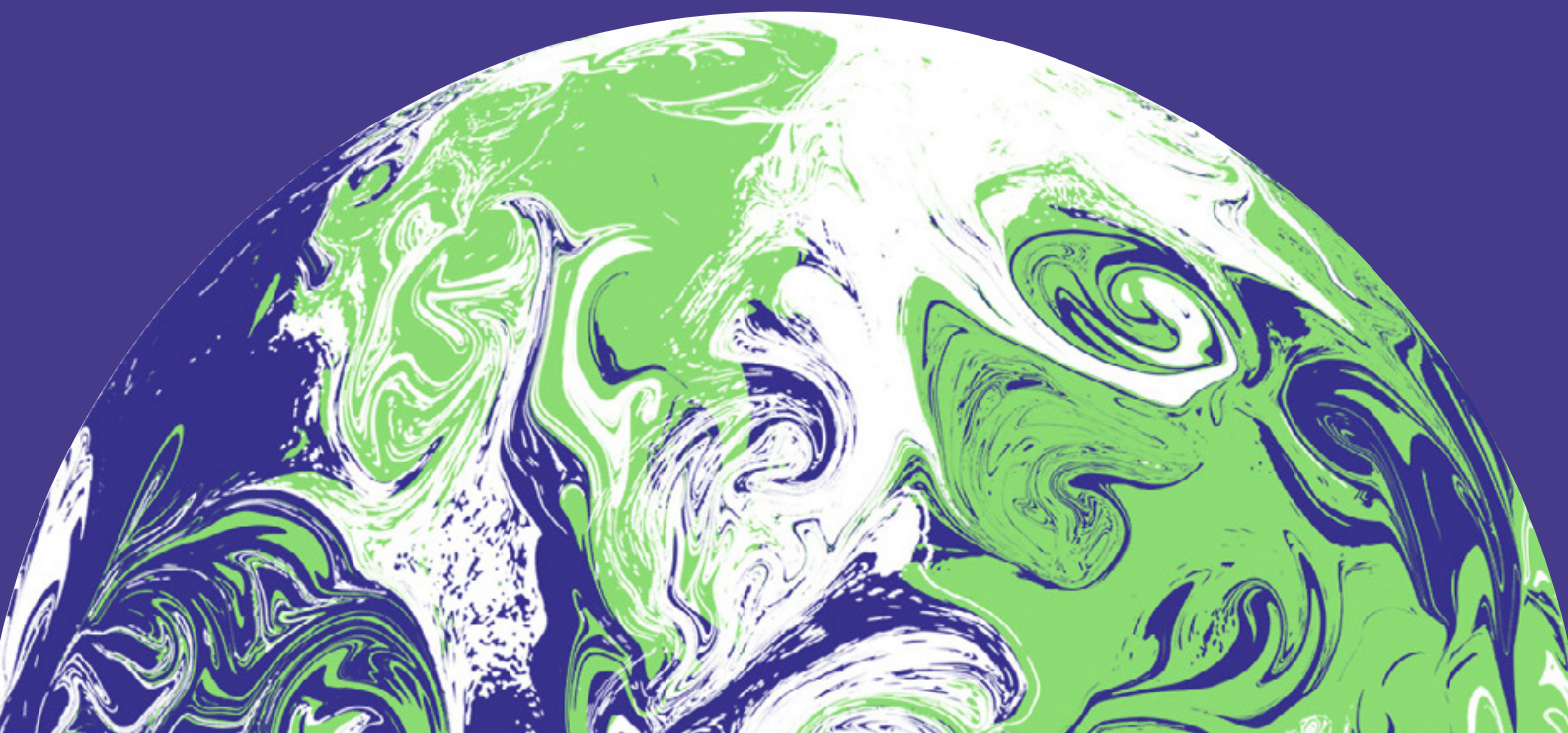


**COP26 CATALYST
FOR CLIMATE
ACTION**

Mesures recommandées pour le
renforcement des capacités sur la

**Participation
aux marchés du
carbone**



**UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY



Wilton Park

Ces recommandations ont été élaborées par le Groupe d'action catalyseur des communications sur l'adaptation de la COP26, qui comprend des représentants des organisations et des pays indiqués ci-dessous. Ces institutions approuvent les recommandations au moment de leur publication initiale. Nous invitons d'autres organisations et d'autres pays à approuver les recommandations pendant la COP26 et à la suite de celle-ci.

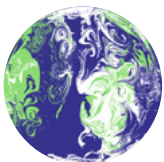


**Uganda Peace
Foundation**

**CISME
Consulting**

COP26 CATALYST FOR CLIMATE ACTION

Recommandations sur le renforcement des capacités pour une participation inclusive et ambitieuse au marché mondial du carbone à l'appui de l'Accord de Paris



**UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY



Wilton Park

Recommandations

- 1. La sensibilisation aux avantages des marchés internationaux du carbone stimule la volonté politique, condition préalable à un renforcement efficace des capacités.** Les activités de sensibilisation et de démonstration sont des actions immédiates à court terme qui contribuent à la transformation de l'intérêt politique en une volonté politique de s'engager dans les marchés du carbone. Le personnel technique pourrait être formé pour évaluer les opportunités et les risques, pour ensuite communiquer les avantages aux décideurs nationaux. Cela contribuera à la mobilisation et à l'intégration du renforcement des capacités au titre de l'article 6 par le biais de politiques et d'institutions clés, garantissant un intérêt durable et motivé par les pays pour la participation aux marchés du carbone.
- 2. Soutenir les acteurs nationaux et régionaux pour établir et superviser des cadres institutionnels inclusifs pour la participation des marchés du carbone.** Les pays en développement sont confrontés à des exigences de participation de plus en plus complexes en vertu du règlement de l'Accord de Paris, même au-delà de l'article 6. Des capacités institutionnelles seront nécessaires pour établir les fonctions et les procédures de gouvernance requises liées à la mise en œuvre, à la comptabilité et à l'établissement de rapports relatifs aux CDN. Cela nécessite une approche globale et inclusive sur le renforcement des capacités, s'appuyant sur la fondation et l'expérience du « Cadre de Nairobi ». Une assistance technique doit être fournie par les partenaires multilatéraux et bilatéraux aux gouvernements des pays en développement et aux parties prenantes concernées, associée à un apprentissage régional entre pairs, pour garantir une

approche globale qui ne laisse personne de côté. Les gouvernements nationaux bénéficient grandement de l'amélioration de la coordination interne entre les ministères et les agences, et de l'engagement avec les parties prenantes externes du secteur privé, des ONG et des universités.

- 3. Offrir un renforcement des capacités par une approche pragmatique d'apprentissage par la pratique.** « L'apprentissage par la pratique » est basé sur la mise en œuvre d'activités pratiques dans le cadre du processus de renforcement des capacités. Il s'agit de l'approche la plus pertinente pour garantir que le renforcement des capacités soit axé sur le pays et qu'il réponde à des exigences évolutives. Les pays peuvent miser sur les expériences existantes relatives aux instruments nationaux de tarification du carbone et/ou des activités relatives au marché du carbone de l'ère du Protocole de Kyoto. Les banques multilatérales de développement, les agences bilatérales et les principaux pays hôtes peuvent soutenir les premières activités pilotes qui établissent les bonnes pratiques dont toute la communauté internationale peut s'inspirer. Les premiers projets pilotes créent un effet de démonstration et engagent des communautés de praticiens dans les secteurs public et privé, et contribue à l'identification de solutions aux défis, ce qui peut éclairer l'élaboration de nouvelles réglementations.
- 4. Améliorer la gestion du savoir grâce à des produits du savoir qui soient largement accessibles, et combinés à une assistance technique sur mesure à long terme.** L'efficacité du renforcement des capacités de nombreux bénéficiaires peut être considérablement améliorée en développant des cours de formation,

des outils et des documents d'orientation standardisés pour les défis communs liés aux aspects institutionnels, procéduraux et méthodologiques. Des outils et des conseils peuvent être diffusés, y compris par le biais de formats numériques, et des cours de formation peuvent être offerts par des institutions multilatérales et bilatérales. Éviter la duplication du renforcement des capacités au niveau basique permet de fournir un soutien plus personnalisé aux pays hôtes, grâce à une assistance technique intégrée à long terme. Celle-ci pourrait être fournie, par exemple, par le biais de services d'assistance technique ou de personnel expert dans les institutions régionales qui abordent les défis spécifiques aux pays. Les plateformes régionales innovantes de renforcement des capacités peuvent favoriser l'apprentissage entre pairs et créer des synergies.

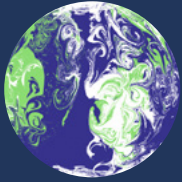
5. Veiller à ce que le renforcement des capacités pour la participation aux marchés internationaux du carbone soit intégrée à une « boîte à outils » complète pour l'action climatique.

Le renforcement des capacités pour la tarification du carbone et les marchés du carbone doit être intégré, et s'appuyer sur un soutien plus complet pour la mise en œuvre et la mise à jour des CDN et des LT-LEDS (la stratégie à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre de l'Union européenne et de ses États membres), des stratégies de mobilisation des ressources connexes et le respect du Cadre de transparence renforcé. Les liens croisés peuvent être utilisés, et

le renforcement des capacités d'un pays à compiler des inventaires de GES et à assurer le suivi de la mise en œuvre des CDN renforce sa capacité à se conformer aux règles et procédures liées à l'échange des résultats d'atténuation en vertu de l'article 6. De même, l'engagement au titre de l'article 6 peut améliorer la disponibilité et la qualité des données sur les émissions de GES et les possibilités de réduction des émissions, ce qui constitue des informations précieuses lors de la mise à jour des CDN.

6. Établir une expertise locale et régionale sur les marchés du carbone.

Les contraintes relatives aux capacités dues au nombre limité d'experts gouvernementaux ont ralenti la capacité de mise en œuvre des activités relatives aux marchés du carbone dans les pays intéressés, tandis que les responsabilités et les tâches des organismes de réglementation du marché du carbone augmentent. En outre, l'accumulation de l'expertise sur les marchés du carbone dans les pays du Nord a augmenté les coûts de mise en œuvre. Garantir la disponibilité à long terme d'experts gouvernementaux et développer une expertise locale et régionale, en coopération avec les instituts de recherche, l'industrie, la finance et les associations professionnelles, est crucial pour la durabilité de l'action relative aux marchés du carbone. La localisation de l'expertise par le renforcement des capacités représente un avantage pour un groupe plus important de parties prenantes, et contribue ainsi à des résultats inclusifs et sensibles au genre, notamment en créant des opportunités d'affaires et d'emploi.



**UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

COP26 CATALYST FOR CLIMATE ACTION

Le Catalyseur de la COP26 souhaite remercier les membres suivants du Groupe d'action sur les marchés du carbone, qui ont travaillé tout au long de l'année 2021 pour consulter les parties prenantes de partout dans le monde pour l'élaboration de ces recommandations :

Fenella Aouane, Institut mondial de la croissance verte

Lorna Ximena Aristizabal, Institut mondial de la croissance verte

Matthew Booth, Wilton Park

Mischa Classen, Fondation KliK

Aglaja Espelage, Perspectives Climate Group

Adriana Bazan Fuster, Center for Clean Air Policy

Bianca Gichangi, Alliance de l'Afrique de l'Est des marchés du carbone et du financement de l'action climatique

Kristina Henly, Wilton Park

Stephan Hoch, Perspectives Climate Group

George Hodgetts, Gouvernement britannique

David Hynes, Gouvernement britannique

Stacey Davis, Center for Clean Air Policy

Axel Michaelowa, Perspectives Climate Group

Ousmane Fall Sarr, Alliance de l'Afrique de l'Ouest des marchés du carbone et du financement de l'action climatique

Chris Shipley, Gouvernement britannique

Le Catalyseur de l'action climatique de la COP26 est soutenu par le Fonds international du Royaume-Uni pour le climat.



Wilton Park